



# Zone d'Activités de Malamani

Commune de CHIRONGUI

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

SOMMAIRE DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE



## ZA MALAMANI

Etablissement Public Foncier de Mayotte  
Sommaire du dossier d'Enquête Publique Unique

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
A		MBr	AGx	07/2022

Branche Réunion Océan Indien  
121 boulevard Jean Jaurès - CS 31005 - 97404 SAINT-DENIS Cedex . TEL : 02 62 90 96 00 [lareunion@arteliagroup.com](mailto:lareunion@arteliagroup.com)

**ARTELIA – Siège Social : 16 rue Simone VEIL – 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE. France**  
Capital : 13 262 150 Euros . 444 523 526 RCS Bobigny . SIRET 444 523 526 00804 . APE 7112B  
N° identification TVA : FR 40 444 523 526 . [www.arteliagroup.com](http://www.arteliagroup.com)

**ZONE D'ACTIVITES DE MALAMANI - Sommaire du dossier d'enquête Publique Unique**

## 1. CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE

Le contenu du dossier d'enquête est organisé tel que présenté ci-dessous :

	Dénomination / contenu	PIECES
<b>PIECES AU TITRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AUX OPERATIONS SUSCEPTIBLES D'AFFECTER L'ENVIRONNEMENT (Articles R123-1 à R123-46)</b>	L'étude d'impact (R123-8-1)	Pièce B
	Le résumé Non Technique de l'étude d'impact (R123-8-1)	Pièce C
	- Mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet, plan ou programme considéré, ainsi que la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et les autorités compétentes pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation (R123-8-3 C. env.) - Mention des autres autorisations nécessaires pour réaliser le projet dont le ou les maîtres d'ouvrage ont connaissance. (R123-8-6 du C. env.)	Pièce A
	- Avis émis par les autorités administratives sur le projet (R123-8-4 du C. env.) - Mémoire en réponse à l'avis de l'Ae sur l'EE Projet	Pièce E
	Bilan de la procédure de concertation (R123-8-5 du C. env.)	Pièce F
	Certificat de dépôt des données de biodiversité	Pièce A
<b>PIECES AU TITRE DE L'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU</b>	Note de présentation du projet de mise en compatibilité du PLU  1. Informations juridiques et administratives  2. Notice explicative présentant les caractéristiques et l'intérêt général du projet  3. Le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme comprenant 3.1 Un rapport de présentation complété des éléments prescrits au titre de l'évaluation environnementale du PLU 3.2 Un Résumé non Technique de l'Evaluation Environnementale du PLU 3.3 Le règlement (pièces graphiques et écrites) initial et modifié après mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme 3.4 L'OAP (pièces graphiques et écrites) initial et modifié après mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme	Pièce D/B  D D B D D D
	- Les délibérations (L. 2121-29 du CGCT) - Le procès-verbal de l'examen conjoint - Avis émis par l'Ae sur l'évaluation environnementale du PLU - Mémoire en réponse à l'avis de l'Ae sur l'EE PLU - Avis du CNPN	Pièce G

<b>PIECES AU TITRE DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE</b>	Cerfa N° 15964*02	<b>Pièce A</b>
	Identité du pétitionnaire (R181-13-1 du C. env.)	<b>Pièce A</b>
	Situation du projet au 1/25000°(R181-13-2 du C. env.),	<b>Pièce A</b>
	Attestation de maîtrise du foncier par le pétitionnaire, de son droit à disposer des terrains concernés, et/ou description de la procédure en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit. (R181-13-3 du C. env.)	<b>Pièce H</b>
	Description de la nature et volume des installations et travaux incluant moyens de suivi et de surveillance, moyens d'intervention en cas d'accident et conditions de remise en état après exploitation et, le cas échéant, la nature, l'origine et le volume des eaux utilisées ou affectées (R183-13-4 du C. env.)	<b>Pièce B</b>
	Étude d'impact sur l'environnement (R181-13-5 du C. env.)	<b>Pièce B</b>
	Éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension du dossier (R181-13-7 du C. env.)	<b>Pièce B</b>
	Note de présentation non technique (R181-13-8 du C. env.)	<b>Pièce C</b>
	Volet dérogation espèces protégées	<b>Pièce I</b>
	Volet défrichement – Déclaration sur le caractère incendié ou non des terrains durant les derniers 15 ans	<b>Pièce A</b>
	Volet défrichement – Localisation et superficie de la zone à défricher	<b>Pièce A</b>
Volet défrichement – extrait du plan cadastral	<b>Pièce A</b>	
<b>PIECE AU TITRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE</b>	Note de présentation non technique du ou des projets, plans ou programmes (Article L123-6 du C. env.)	<b>Pièces A, C et D</b>